

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2002 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 juin 2003. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr JELIL BOURAOUI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002**(En Dinars Tunisien)**

ACTIFS	2002	2001
Actifs Non Courants		
<u>Actifs Immobilisés</u>		
Immobilisations Incorporelles	1 930 649,207	1 666 747,873
Amortissements	-1 328 249,268	-1 066 372,504
	602 399,939	600 375,369
Immobilisations Corporelles	1 511 377 848,845	1 504 461 785,956
Amortissements	-782 934 216,629	-716 985 853,612
	728 443 632,216	787 475 932,344
Immobilisations Financières	152 754 168,356	158 252 807,847
Provisions	-10 139 737,705	-8 884 321,801
	142 614 430,651	149 368 486,046
Total des Actifs Immobilisés	871 660 462,806	937 444 793,759
Autres Actifs Non Courants	32 878 943,771	43 364 354,207
Total des Actifs Non Courants	904 539 406,577	980 809 147,966
Actifs Courants		
Stocks	33 666 316,304	31 644 001,021
Provisions	-8 412 778,967	-7 305 227,336
	25 253 537,337	24 338 773,685
Clients et comptes rattachés	58 480 072,292	59 380 016,408
Provisions	-23 815 267,507	-26 114 372,347
	34 664 804,785	33 265 644,061
Autres Actifs Courants	101 354 202,979	112 070 029,712
Placements et Autres Actifs Financiers	11 865 692,202	21 724 480,116
Liquidités et Equivalents de Liquidités	196 629 388,631	171 933 477,478
Total des Actifs courants	369 767 625,934	363 332 405,052
Total des Actifs	1 274 307 032,511	1 344 141 553,018

Capitaux Propres et Passif	2002	2001
Capitaux Propres		
Capital Social	77 597 300,000	77 597 300,000
Réserves	343 147 210,863	343 147 210,863
Résultats Reportés	-98 885 352,921	-33 363 150,262
Capitaux Propres avant Résultat.exercice	321 859 157,942	387 381 360,601
Résultat de l'exercice après impôt	-31 567 640,279	-59 637 684,625
TOT Capitaux Propres avant affectation	290 291 517,663	327 743 675,976
PASSIFS		
Passifs Non Courants		
Emprunts	581 475 817,284	624 651 166,325
Provisions	74 817 928,578	67 218 677,075
Autres Passifs Non Courants	14 470 539,817	-
Total des Passifs Non Courants	670 764 285,679	691 869 843,400
Fournisseurs et cptes Rattachés	51 182 316,428	51 595 321,992
Autres Passifs Courants	164 832 743,941	169 812 076,476
Concours Bancaires et Autres Passifs Courant	97 236 168,800	103 120 635,174
Total des Passifs Courants	313 251 229,169	324 528 033,642
Total des Passifs	984 015 514,848	1 016 397 877,042
Total des capitaux Propres et Passifs	1 274 307 032,511	1 344 141 553,018

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2002

	EXERCICE CLOS LE 31/12	
	2002	2001
Produits d'exploitation		
Revenus	626 229 132,198	648 497 111,581
Autres Produits d'exploitation	42 460 818,009	44 325 418,574
Total des Produits d'exploitation	668 689 950,207	692 822 530,155
Charges d'exploitation		
Achats consommés de Marchandises vendables	-6 653 169,567	-8 007 524,437
Achats d'approvisionnement consommés	-96 169 326,217	-121 877 400,387
Charges du Personnel	-160 829 199,845	-156 076 519,385
Dotations aux Amortissements et Provisions	-147 310 885,726	-153 069 601,978
Redevances Aéronautiques	-138 401 964,736	-140 719 415,245
Autres Charges d'exploitation	-168 429 011,483	-154 316 383,893
Total des Charges d'exploitation	-717 793 557,574	-734 066 845,325
Résultat d'exploitation	-49 103 607,367	-41 244 315,170
Charges Financières Nettes	-28 852 344,615	-39 196 026,817
Produits Financiers et des Placements	31 439 327,461	19 956 384,583
Autres Gains Ordinaires	34 570 409,500	26 660 484,929
Autres Pertes Ordinaires	-19 619 425,258	-25 812 212,150
Résultat Activités Ordinaires Avant Impôt	-31 565 640,279	-59 635 684,625
Impôt sur les Bénéfices	-2 000,000	-2 000,000
Résultat Activité Ordinaires Après Impôt	-31 567 640,279	-59 637 684,625
Dotation au compte spécial d'investissement		
Résultat Net de L'exercice	-31 567 640,279	-59 637 684,625
Effets des modifications comptables	-5 884 518,034	-1 027 436,460
Résultat Après modifications Comptables	-37 452 158,313	-60 665 121,085

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2002

RUBRIQUES	2002	2001
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	593 986 041,279	620 189 674,686
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-476 133 827,657	-542 124 150,803
Intérêts payés	-27 054 926,320	-38 243 173,007
Impôts, Droits et Taxes et versements assimilés	-21 608 919,927	-22 408 097,288
Autres flux affectés à l'exploitation	-1 381 523,532	-2 577 158,704
S/total	67 806 843,843	14 837 094,884
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5 373 875,904	-42 529 128,807
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	98 836,380	8 025 422,405
Acquisition de titres de participation	-3 505 000,000	-3 325 000,000
Cessions de titres de participation	26 342 723,191	403 747,849
Prêts Long et Moyen Termes	-19 214 720,551	-41 555 618,448
Remboursement de prêts et cessions d'obligation	24 521 532,528	21 261 599,903
Intérêts et Dividendes reçus	18 499 589,291	19 259 450,330
Autres flux liés aux activités d'investissement	-43 438,118	-17 365,624
S/total	41 325 646,817	-38 476 892,392
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions versés aux actionnaires	-1 883,005	-3 374,030
Remboursement d'emprunts	-74 464 576,083	-46 270 370,747
S/total	-74 466 459,088	-46 273 744,777
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES		
S/total	-1 707 897,642	-4 402 220,699
VARIATION DE TRESORERIE	32 958 133,930	-74 315 762,984
Trésorerie au début de la période	157 467 595,099	231 783 358,083
Trésorerie à la fin de la période	190 425 729,029	157 467 595,099

INTRODUCTION

L'exercice 2002 a accusé un résultat déficitaire comme prévu mais à hauteur de 31,5 MD seulement contre 53 MD estimé par le budget 2002. Bien que négatif le résultat est en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent (+28,1 MD) . Tunisair ayant profité de l'effet combiné d'une série d'événements favorables qui ont permis d'atténuer ses pertes et de faire de sorte que ses charges d'exploitation diminuent d'une façon presque parallèle à ses produits : -2,2% contre -3,5% (soit -16,3MD contre -24,1MD), par ailleurs l'évolution favorable des charges et des produits hors exploitation a impacté le résultat de l'exercice 2002 respectivement de -16,5 MD et +19,4 MD (soit -25,4 % et +41,6 %).

La diminution des charges d'exploitation provient principalement du poste achat carburant avion, des provisions et des amortissements liés à l'exploitation. La substantielle économie réalisée sur le kérosène provient de la baisse des prix (-10,7% en moyenne) et, surtout, de celle des consommations exprimées en tonne (-11,4% pour une activité en recul de 10% seulement).

La diminution enregistrée sur le poste amortissement lié à l'exploitation s'explique par la résorption moins importante d'année en année de la prime d'incitation à la retraite (-6,9 MD) .

De leur côté les charges et produits hors exploitation ont contribué considérablement à l'amélioration enregistrée sur l'exercice 2002 due essentiellement aux facteurs suivants :

- La plus-value réalisée sur l'opération de cession des titres UIB (16 MD).
- La plus-value de cession de l'Airbus 300-B4 (6,1 MD) .
- La baisse des charges Financières nettes constituées principalement d'intérêts sur les différents crédits-bails contractés pour financer l'acquisition des avions.
- L'augmentation des gains de changes enregistrés suite à l'actualisation des dettes libellées en dollars.
- La diminution des pertes de change nées des écarts de conversion . Ces écarts se sont, en effet, sensiblement estompés avec l'avènement de l'EURO dont les taux « IATA » et « BCT » se sont nettement rapprochés par rapport à ce qu'était en 2001 le cas des différentes monnaies existantes.

ci-après un tableau comparatif des indicateurs clés de l'activité (exercice 2002/2001) :

INDICATEURS D'ACTIVITE ET DE RESULTAT

INTITULES	2002	2001	Variation En %
Total heures de vol commerciales (frêt et mise en place exclus)	74.365	82.919	-9,2
Total S.K.O. en milliers	6.568.440	7.262.029	-9,5
Total P.K.T. en milliers	4.486.158	5.108.668	-12,2
Total passagers transportés	3.149.503	3.561.730	-11,6
Tonnage fret et poste	15.396	16.403	-6,1
Part de marché global	40,4	39,6	0,8
Recettes(REG.+SUP)/1000KT(en Dinars)	133	122	9
Revenus de l'activité transport (en MD)	575	589	-2,4
Total produits d'exploitation (en MD)	669	693	-3,5
Total charges d'exploitation (en MD)	718	734	-2,2
Résultat activité ordinaire après impôt (en MD)	-31,5	-59,6	-47,1

Il ressort de ce tableau les constats suivants :

- Une baisse de la production reflétée par le nombre des P.K.T (passagers kilométriques transportés) de -11,6% accompagnée d'une diminution des moyens mis en œuvre, exprimés par le paramètre S .K.O (sièges kilométriques offerts) -9,5% et des heures de vol de - 9,2%.
- Une légère amélioration de la part du marché global du transporteur Tunisair.
- La diminution presque parallèle des charges par rapport aux produits.
- Une augmentation de 9 % de la recette (REG + SUP) moyenne par 1000 PKT.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Introduction

Les Notes aux états financiers doivent être introduites pour la présentation de l'entreprise TUNISAIR et pour le passage en revue des faits ayant marqué l'exercice.

1°/ PRESENTAION DE TUNISAIR

TUNISAIR a été créée en 1948 par AIR France qui en demeure à ce jours actionnaire à hauteur de 5,5%. Ses statuts lui assignent comme objet « l'organisation et l'exploitation des services de transport de voyageurs, messageries et fret, au moyen de tous aéronefs..., toutes opérations financières, commerciales et techniques nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-dessus énoncés ».

En plus précis, TUNISAIR assure principalement le service du transport aérien des passagers, du fret et de la poste ; et puisqu'elle assure par elle-même les activités sous-jacentes mais nécessaires à ce service, à savoir la vente des titres de transport, l'entretien et la réparation de ses avions, leur assistance commerciale et technique en piste, le catering nécessaire à ses passagers, elle en fait également « bénéficiaire » toutes les compagnies tierces qui le demandent.

D'où la composition de son chiffre d'affaires en autant de parties correspondantes : celle relative au transport (85% environ) et celles afférentes à ce qui est communément appelé activités annexes.

L'activité principale du transport aérien se déroule à travers un réseau de lignes s'étendant sur les principaux marchés touristiques de la Tunisie notamment et surtout en Europe de l'Ouest avec récente extension vers l'Est.

Ce réseau de ligne est également adossé au flux des travailleurs tunisiens à l'étranger principalement en l'Europe et accessoirement au proche et au Moyen Orient ; ceci sans oublier le Maghreb dans sa limite sud-ouest (Mauritanie) et même au-delà (Sénégal).

Ce même réseau de ligne est servi par un réseau de distribution constitué des différentes représentations de TUNISAIR à l'étranger dont la première raison d'être est justement de drainer par leur activité de vente-réservations, les passagers sur les lignes de TUNISAIR. A l'instar du réseau de lignes, ce réseau de distribution tend à s'étendre vers l'Europe de l'Est par les nombreuses ouvertures de représentations récentes ou programmées.

2°/ LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2002 a été caractérisé par les faits marquants suivants :

- La baisse du chiffre d'affaires pour la première fois dans l'histoire de la compagnie causée par l'importante baisse du trafic liée aux événements des 11 septembre 2001 et avril 2002 .
- L'envolée des tarifs des assurances avioniques suite aux événements du 11 Septembre .
- La prise de livraison d'un avion A320 le 03/06/2002, acquisition financée par un crédit export garanti par l'état .
- La cession de l'Airbus A 300-B4 pour 6,1 MD .
- La cession partielle du portefeuille actions UIB (plus-value 16 MD) .
- La signature par TUNISAIR d'une convention de partenariat avec les compagnies du pavillon Tunisien .
- L'affrètement de deux avions (Boeing 737-200) à la Sudan Airways .

CHAPITRE I METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR TUNISAIR

Les états financiers de la Société Tunisienne de l'Air «TUNISAIR » arrêtés au 31/12/2002 sont exprimés en Dinars tunisiens et sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur. Les principales modifications apportées au niveau des états financiers sont développées dans les paragraphes ci-dessous. La méthode autorisée est celle choisie par TUNISAIR dans l'élaboration des premiers états financiers du nouveau système comptable excepté l'état des flux de trésorerie conçu et élaboré selon la méthode de référence.

I COMPTES DE BILAN :

I-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les éléments incorporels figurant à l'actif sont ceux ayant un potentiel de génération d'avantages économiques futurs pour la Société.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N° 6 et comprennent les logiciels informatiques acquis pour l'usage interne, les fonds commerciaux et le droit au Bail.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans en respectant la règle du prorata temporis pour les acquisitions au cours de l'exercice.

Les fonds commerciaux et les droits au bail nouvellement acquis seront amortis, sur une période de 20 ans.

-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan conformément aux stipulations de la norme comptable N° 5.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisitions hors « TVA » récupérables à l'exception de celles qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1985 et 1994, à savoir le matériel de transport aérien (Airbus 300 et Boeing).

◆ Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

◆ Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien.

◆ Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte, sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles contribuent à :

◆ Allonger la durée d'utilisation ou augmenter la capacité du bien.

◆ Obtenir une amélioration substantielle de la qualité de production du bien.

◆ Obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

◆ La Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles adoptée et pratiquée par la Société est l'amortissement linéaire (constant).

◆ Les immobilisations réévaluées sont amorties au taux de 20% sur la base des nouvelles valeurs comptables nettes réévaluées.

◆ Les immobilisations non réévaluées sont amorties aux taux suivants :

- Constructions 3,03%
- Constructions sur sol d'autrui 2% - 2,5% - 3,03% - 5%

TUNISAIR (Suite)

➤ Matériel de Transport Aérien	10%
➤ Moteurs et équipements de rechange-avioniques	10% - 12,5%
➤ Matériel d'exploitation	8,33%
➤ Matériel et Outillage	8,33%
➤ Matériel de Transport Roulant	20%
➤ Equipement de Bureau	10%
➤ Autres Immobilisations Corporelles	10% - 20%

I - 3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les Immobilisations financières de la Société sont composées des éléments suivants :

- Titres de Participations.
- Emprunts Obligataires.
- Prêts à Moyen et Long Termes.
- Dépôts et Cautionnements.

➤ Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, il font l'objet de réajustement en fin d'année, à leur juste valeur et les moins values potentielles dégagées lors des travaux d'inventaire, sont provisionnées. Les titres de participations libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une comptabilisation en dinars tunisiens à la date de l'opération selon le taux de change (BCT) en vigueur. A la clôture de l'exercice la valeur de ces titres est actualisée au taux BCT et la différence est passée en gain ou en perte de change selon le cas, conformément aux recommandations de la norme comptable N° 15.

Les prêts libellés en monnaies étrangères sont actualisés au taux de change (BCT) en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains ou les pertes de change relatifs au long terme sont portés au compte écarts de conversion actif ou passif puis amortis sur la durée restante du prêt. Quant aux différences de change relatives à la partie à court terme des prêts, elles sont rapportées directement au résultat de l'exercice selon qu'il s'agisse d'un gain ou d'une perte de change.

I - 4 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Il s'agit des écarts de conversion et des charges à répartir, comptabilisées conformément aux règles établies respectivement par les normes 15 et 10 du nouveau système comptable des entreprises 1997.

Les charges à répartir représentent principalement les arriérés de Frais Financiers sur acquisitions d'immobilisations qui n'avaient pu avant l'avènement du nouveau système comptable, être chargés sur les exercices ayant constaté les règlements (des intérêts) et les primes d'incitation au départ à la retraite antérieures à 2002 qui doivent en vertu de ce même système soit être résorbés d'un coup sur les capitaux propres soit être apurés par leur amortissement linéaire sur 3 exercices après leur constatation au poste charges à répartir.

I-5 S T O C K S :

1-5.1 Inventaire Physique :

L'ensemble du stock de matières consommables aéronautiques fait l'objet d'un inventaire physique s'étalant sur toute la durée de l'exercice.

Le stock de matières consommables catering, le stocks de marchandises vendables à bord ainsi que les autres stocks consommables tels que l'habillement, font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.

La méthode de comptabilisation adoptée par TUNISAIR est la méthode autorisée de l'inventaire intermittent, c'est - à - dire que tous les achats sont considérés provisoirement comme des charges de l'exercice et les stocks sont déterminés de manière extra comptable à la date de l'arrêté de la situation comptable.

1-5.2 Valorisation des Stocks :

L'ensemble du stock est évalué à son coût moyen pondéré calculé à chaque nouvelle entrée en tenant compte des frais sur achats.

1-5.3 Provisions sur Stocks de Matières Consommables :

Les provisions sur stocks de matières consommables techniques sont constatées de manière à couvrir la dépréciation des articles non movimentés depuis 5 ans.

Parmi les modifications apportées au niveau de la présentation des états financiers, il y a lieu de noter celle qui consiste dans la constatation des dotations aux provisions pour dépréciation des stocks parmi les dotations aux provisions et non plus en diminution de la valeur des stocks.

I-6 CLIENTS & COMPTES RATTACHES :

Les créances douteuses sont reclassées du compte clients ordinaires au compte clients douteux. Des provisions sont constituées pour couvrir les dépréciations potentielles des créances, jugée d'après leur ancienneté et leur nature (la même ancienneté de deux créances égales dont l'une porte sur l'Administration ne pousse pas à la constitution de deux provisions ou de deux provisions d'égal montant).

I-7 CREANCES & DETTES LIBELLES EN MONNAIES TRANGERES :

Les créances et les dettes (autres que les dettes financières) libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change selon le taux IATA (communément usité dans le secteur du transport aérien) en vigueur à la date de l'opération.

A la clôture de l'exercice ces créances et dettes sont évaluées au cours de change en vigueur à cette date selon le taux de la Banque Centrale Tunisie.

Le traitement des pertes et gains de change en découlant est faite conformément à la norme comptable N° 15 à savoir :

A la clôture : Les pertes et profits de changes latents résultant de la conversion des créances et des dettes à cours terme au taux de change à la date de clôture de l'exercice sont rapportés distinctement au résultat de l'exercice selon qu'il s'agit d'un gain ou d'une perte de change en contrepartie des comptes de tiers concernés. Ainsi la nouveauté apportée par la norme 15 consiste à ne plus provisionner les pertes de change latentes mais à les considérer comme « pertes de change réelles » bien que non encore consommées.

De plus par respect du principe de prudence les profits de changes latents n'étaient pas jusqu'alors constatés en gains réels.

Au règlement : Les pertes et gains de changes réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères qui étaient comptabilisées dans l'ancien système en pertes et profits exceptionnels sont pris en comptes distinctement parmi les gains ou pertes ordinaires dans la détermination du résultat de l'exercice.

I-8 RESULTATS REPORTEES :

Ce compte est constitué par le cumul des résultats des exercices antérieurs non encore affectés. Il comporte également les modifications comptables aux effets chiffrés imputés ou ajoutés aux résultats reportés résultant des changements de méthodes opérés notamment suite à l'application du nouveau système comptable des entreprises (Cf NC.11 relatives aux modifications comptables).

I-9 EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERMES LIBELLES EN MONNAIES ETRANGERES :

Les emprunts à long et moyen termes figurent parmi les passifs non courants. Les échéances devenues à moins d'un an en sont reclassées parmi les autres passifs financiers.

- ◆ Actualisation à la Clôture de l'Exercice :

Conformément à la norme comptable N°15 les emprunts à long terme libellés en monnaies étrangères sont évalués au cours de change BCT en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les différences de change positives ou négatives dégagées par la conversion sont inscrites au compte écarts de conversion actif ou passif puis intégrés au résultat par le biais de l'amortissement sur la durée restante du crédit.

TUNISAIR (Suite)

Quant aux écarts se rapportant à la conversion de la partie à court terme de ces emprunts, ils sont pris en considération dans la détermination du résultat en gains ou pertes de change selon le cas.

II COMPTES DE GESTION :

II-1 REGLES DE PRISE EN COMPTE ET DE MESURE DES REVENUS :

Les revenus de l'activité principale du transport sont pris en compte au transport effectif du passager (ou du frêt) et non à la vente du titre contre recette. Le document matérialisant ce transport est le coupon de vol qui est détaché du billet (à l'enregistrement) et qui sera valorisé par la comptabilité moyennant un calcul de quote-part dont l'assiette est le tarif.

Quand le coupon de vol est libellé en monnaie étrangère, ce qui est fréquemment le cas (80% environ du chiffre d'affaires), sa conversion en Dinar tunisien se fait par utilisation des taux « IATA » (Association Internationale des Transporteurs Aériens), issus de la moyenne des taux de 5 jours (du 16 au 20 de chaque mois), ces taux « IATA » sont conventionnellement utilisés par les compagnies aériennes (dont TUNISAIR) dans les traitements de la billetterie.

Quant aux revenus de l'assistance des compagnies tierces, ils sont presque intégralement issus de tarifs convenus et exprimés en Euro ; les montants en Euro sont convertis :

- En la monnaie de règlement pour l'assistance réglée « cash » ; il va de soi qu'il n'y a pas conversion quand la Compagnie assistée paie en Euro.

- En Dinar tunisien lui-même reconverti en « US » Dollar sur les factures d'assistance en compte payables par l'entremise de la chambre de compensation de l'« IATA ».

Pour les deux types de revenu (activité transport et activité assistance) les comptes gains ou pertes de change constateront les différences de conversion dégagées entre le taux de constatation comptable du règlement et celui du produit.

II-2 REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES :

Les charges sont constatées à la réception des factures fournisseurs. Comme celles-ci sont libellées pour une large part en monnaies étrangères, leur comptabilisation se fait selon des taux de change issus de la même table « IATA » que celle utilisée pour les produits (comme expliqué plus haut) mais qui s'avéreront nécessairement différents des taux ayant cours au moment des règlements.

La différence entre les deux montants en dinars tunisiens est prise en compte en gain ou perte de change selon le cas.

Parmi les autres charges que celles découlant de la facturation par les tiers, il y a lieu de signaler les charges du personnel affecté à l'étranger et rémunéré dans une monnaie étrangère. La paie est ordonnancée en dinars tunisiens mais honorée par l'un des comptes en devise de TUNISAIR après conversion à des taux dits conventionnels. Ces taux sont en fait des taux historiques qu'on avait décidé de figer pour les maintenir à des niveaux fixes et bas par rapport à ceux fluctuant tous les jours (en général vers la hausse) et ce, afin d'éviter à cette catégorie de personnel une érosion de leur salaire libellé en devise.

La différence entre le montant de la paie ordonnancée et comptabilisée en dinars et le montant converti en dinars de la même paie honorée en devise via les comptes bancaires en devise de TUNISAIR, est comptabilisée dans le compte perte de change.

CHAPITRE II

NOTES PORTANT DETAIL, EXPLICATION OU COMMENTAIRE DES RUBRIQUES DES ETATS FINANCIERS

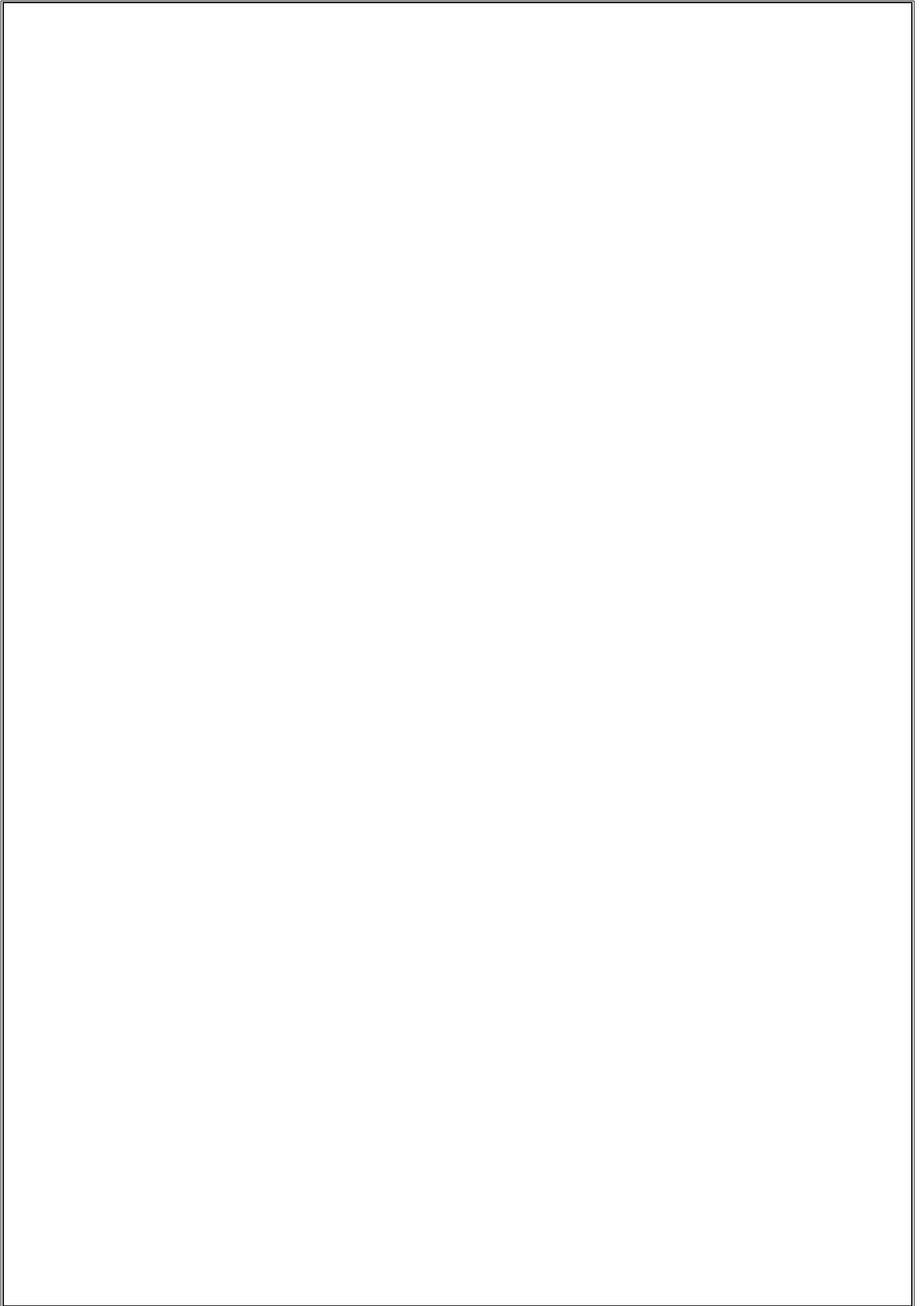
NOTE N° 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES au 31 Décembre 2002

Les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

Désignation	Valeur Brute Début d'exercice	Acquisition de l'exercice	Sortie de l'exercice	Valeur Brute Fin d'exercice	Amortis. Antérieurs	Dotations de l'exercice	Amortis. Afférents aux sorties	Amortis. Cumulés	Valeur Comptable Nettes
Logiciels	1.212.916,629	518.580,919	-	1.731.497,548	1.066.372,504	261.876,764	-	1.328.249,268	403.248,280
Fonds Commercial	101.264,874	-	-	101.264,874	-	-	-	-	101.264,874
Droit au bail	32.358,652	-	-	32.358,652	-	-	-	-	32.358,652
Encours Logiciels	320.207,718	65.528,133	320.207,718	65.528,133	-	-	-	-	65.528,133
Total	1.666.747,873	584.109,052	320.207,718	1.930.649,207	1.066.372,504	261.876,764	-	1.328.249,268	602.399,939

NOTE N° 2 : Les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont présentées dans le tableau ci-joint qui indique la variation des immobilisations brutes et les amortissements y afférents arrêtés au 31/12/2002.



TUNISAIR (Suite)

NOTE N° 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières se composent des éléments suivants :

Valeurs en MD	2002	2001	Variation	
			En valeurs	En %
Titres de participation	31,9	38,8	-6,9	-17,9
Provision	-8,5	-8,9	-0,4	-4,7
Valeur nette	23,4	29,9	-6,5	-21,8
Obligations et emprunts obligatoires	65,3	60	5,3	8,7
Prêts	50,1	54	-4	-7
Provisions	-1,7	-	-1,7	-
Valeur nette	48,4	54	-5,6	-10,4
Autres immobilisations financières	5,4	5,4	-	-
Totaux	142,6	149,3	-6,7	-4,5

Les principales opérations enregistrées par le poste titres de participation sont les suivantes :

- La cession des titres UIB pour une valeur d'acquisition de 10 MD .
- La cession des titres Amateurs 0,125 MD.
- La Participation dans la société Aviation Training of Tunisia pour une valeur de 2,72 MD libéré d'un quart (1/4).
- la libération du deuxième et troisième quart dans la participation dans la société Tunisie catering.
- Les tableaux ci-après nous renseigne sur les valeurs historiques, les valeurs actualisées au 31/12/2002 et les provisions constituées à cette date des titres de participations valeurs tunisiennes et étrangères.

Note N° 3 – 1 TITRES DE PARTICIPATION

3 – 1 - 1 Actions Valeurs Tunisiennes

(en TND)

Société	Nombre d'Actions	Valeur d'Acquisition par Action	Valeurs Historiques	Provisions
Compagnie Tunisienne de Navigation	5.345	10	53.450,000	3.639,945
Centre d'Etudes et de Recherches Aeronautiques	100	10	1.000,000	-
Foire Internationale de Tunis	450	50	22.500,000	-
Méditerranée Air Service (Participation non libérée)	2.340	100	234.000,000 <175.500,000>	-
Société d'Etude et de Promotion Touristique de Hammamet	4.000	10	40.000,000	-
Société des Services Nationaux et des Résidences (S.N.R)	2.900	5	14.500,000	14.500,000
Société El Fouladh	3000 1500	5 -	15.000,000 -	- -
Société de Promotion Tourisme Jeune	472	100	47.200,000	47.200,000
Société Suffetula	1.000	7,500	7.500,000	-
Société Gammarth	200	10	2.000,000	2.000,000
S A G E P	60	10	600,000	600,000
	440	-	-	-
	500	-	600,000	600,000
SODIS	1.000	10	10.000,000	-
	7.571	-	-	-
	8.571	-	-	-
Société Protunisia	400	10	4.000,000	4.000,000
TUNISAVIA	7.500	10	75.000,000	-
	45.00	-	-	-
	52.500	-	-	-
Société d'Expansion Touristique de Tabarka	400	25	10.000,000	10.000,000

TUNISAIR (Suite)

Société de Publicité Touristique	50	10	500,000	-
Société Tunisie Tourisme	5.250	10	52.500,000	52.500,000
Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement	1.250	100	125.000,000	-
TOURAFRIC	5	100	500,000	500,000
TUNINTER	40000 57000 38460	120 55 55	4.800.000,000 3.135.000,000 2.115.300,000	5 470 450,817
	135460		10.050.300,000	
Union Internationale de Banques	829008	11	9.119.088,000	-
Société Aldiana Djerba	31.500 2.020	100 100	3.150.000,000 202.000,000	- -
	4.376	100	437.600,000	-
Total.....	37.896		3.789.600,000	2.623.310,293
Tunis Convention Bureau	50	100	5.000,000	-
Tunisie Tradenet	1 000	100	100.000,000	-
Amadeus Tunisie	3 500	100	350.000,000	-
Tunisie Catering	54 000	100	5.400.000,000 <1.350.000,000>	-
A.T.C.T. Aviation Training Center Of Tunisia	27 200	100	2 .720.000,000 <2.040.000,000>	- -

Total 1.....	28.683.738,000	8.228.701,055
--------------	----------------	---------------

3 - 1 - 2 Actions Valeurs Etrangères

Société	Nombre d'Actions	Valeur d'Acquisition par Action	Valeurs En TND	Provisions
Société Civile Immobilière Gourgaud	999	15,24 EUR	19.771,145	-
SITA -BELGE	18 Parts	5 EUR	115,934	-
Union Tunisienne de Banques	136,875	15,24	2.708.883,738	236.036,652
France Télécom	87.173	4 EUR	452.671,954	-
Total			3.181.442,771	

	Val. Historique Act	Provisions
Total 1+2	31.865.180,771	8.464.737,707

NOTE N° 3-2 LES OBLIGATIONS & EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Les obligations et emprunts obligataires au 31/12/2002 se détaillent comme suit :

EMPRUNTS OBLIGATAIRES	Sousc.	Durée	Échéances à long terme	
			31/12/02	31/12/01
CIL -VI 98	27/02/98		0,000	400 000,000
ATL 95/2	01/03/96		0,000	286 400,000
STB 2000	12/10/00		50 000 000,000	50 000 000,000
ATL 2001/1	14/09/01	5 ans	2 100 000,000	2 800 000,000
ATL 2000/2	29/12/00	5 ans	800 000,000	1 200 000,000
OFFICE DES CEREALES	27/0701	10 ans	4 800 000,000	5 400 000,000
		TOTAL:	65 290 121,096	60 086 400,000

TUNISAIR (Suite)

NOTE N° 3-3 : PRETS, ECHEANCES A LT

Échéances à LT sur Prêts LT

PRETS A LONG TERME	Sousc.	Durée	Échéances à long terme	
			31/12/02	31/12/01
ETAT TUNISIEN	01/07/93	12ans	1 968 125,000	3 936 250,000
CITIBANK	22/12/00	4ans	20 000 000,000	20 000 000,000
ALDIANA	03/06/93	10ans	0,000	50 000,000
GENERAL LEASING	21/05/98	4ans	0,000	0,000
PRETS AU PS			88 017,194	-35 433,576
PRETS AU PN			282 034,586	-41 965,414
AUTRES PRETS			17 215,669	7 739,053
ABC	21/12/01	7ans	26 086 956,522	30 000 000,000
TUNINTER	10/04/02	3 ans	1 674 999,998	0,000
TOTAL:			50 117 348,969	53 916 590,063

NOTE N° 4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

	Note	Valeurs brutes	Résorption	2002	2001
Ecart de conversion	(4-1)	36 668 249	6 317 333	30 350 916	33 795 547
Prime de retraite	(4-2)	5 884 518		-	5 884 518
Frais de formation	(4-3)	5 605 355	3 077 327	2 528 028	3 684 289

NOTE N° 4-1 : ECARTS DE CONVERSION

	2002	2001
Ecart de conversion	36 668 249,480	39 833 039,631
Amortissements de l'écart	<6 317 333,312>	<6 037 492,071>
Ecart de conversion nets	30 350 916,168	33 795 547,560

Le solde de ce poste comprend les pertes de changes latentes résultant de l'actualisation des échéances à long terme sur les emprunts pour financement des avions libellés en EURO ou en Dollar. Les écarts de conversion sont résorbés sur la durée restante de chaque emprunt.

NOTE N° 4-2 : PRIME DE RETRAITE :

Compte tenu du changement de méthode de comptabilisation de ces primes, le solde de ce poste (5,9 MD) a été viré au compte modification comptable .

NOTE N° 4-3 : FRAIS DE FORMATION :

Ce poste enregistre les frais de formation et de qualification du personnel navigant sur les nouveaux appareils . Ces frais sont résorbés sur une durée de trois ans .

A signaler que l'amortissement des charges à répartir est opéré sur une durée de 3 ans à compter de l'année de constatation conformément à la norme comptable en vigueur (N.C.10) .

NOTE N° 5 : STOCKS

Ils se détaillent ainsi :

Valeurs en MD	2002	2001
Stocks consommables tech.	27 167 039,053	25 387 785,881
Stocks consommables catering	1 349 424,414	1 483 128,809
Stocks de marchandises vendables	1 756 158,020	1 946 779,440
Stocks habillement	922 548,505	895 854,889
Autres stocks consommables	2 439 285,639	1 930 452,002
Provision	<8 412 778,967>	<7 305 227,336>
Stocks, valeur nette	25 253 537,337	24 338 773,685

Les stocks s'analysent comme suit :

- Les autres stocks consommables consistent en les stocks de l'habillement, des tissus avions, des fournitures de bureau et d'autres menus stocks .

- La variation des stocks consommables techniques, principalement ceux concernant les avions Airbus 320 et les Airbus 300-600.

A signaler que Les provisions concernent principalement les stocks consommables techniques non mouvementés depuis 5 ans .

TUNISAIR (Suite)

NOTE N° 6 : **CLIENTS ET COMPTES RATTACHES** :
Les soldes de cette rubrique s'analyse comme suit :

Valeurs en MD	2002	2001	Variation	
			En valeurs	En %
Clients	34,6	33,2	1,4	4,2
Clients douteux	23,8	26,1	-2,3	-8,8
Provisions	-23,8	-26,1	-2,3	-8,8
Clients et comptes rattachés, valeur nette	34,6	33,2	1,4	4,1

La reprise de provision pour dépréciation des créances sur les compagnies aériennes (2 MD) constitue le facteur déterminant dans la régression du poste clients douteux.

NOTE N° 6-1 : **CLIENTS DOUTEUX** :

Intitulé	2002	2001
Clients Douteux Locaux	1 017 665,643	2.171.964,942
Clients Douteux Administrations Tunisienne en Tunisie	5 553 058,849	4.503.167,380
Clients douteux adm. Etrang. En Tunisie	221 456,637	210.190,048
Clients Douteux Divers à l'Etranger	1 985 271,856	1.793.542,523
Clients Douteux Cies aériennes	8 784 932,191	10.814.650,090
Passagers refoulés	631 169,354	1.729.757,404
Agences de voyages en défaut de paiement en Tunisie	3 819 165,492	3.607.989,373
Agences de voyages en défaut de paiement à l'Etranger	1 475 645,162	1.048.442,716
Provisions Clients Frêt	326 902,323	234.667,871
Total.....	23 815 267,507	26.114.372,347

La reprise de provision pour dépréciation des créances sur les compagnies aériennes (2MD) constitue le facteur déterminant dans la régression du poste clients douteux et des provisions qui s'y rattachent.

NOTE N° 6-2: **PROVISIONS** :

Intitulé	2002	2001
Provision Clients locaux	1 017 665,643	2.171.964,942
Provision Clients Adm. Tunisienne en Tunisie	5 553 058,849	4.503.167,380
Provision Clients Adm. Etrangère en Tunisie	221 456,637	210.190,048
Provision Clients Divers à l'Etranger	1 985 271,856	1.793.542,523
Provision Clients Cies aériennes	8 784 932,191	10.814.650,090
Provision passagers refoulés	631 169,354	1.729.757,404
Provision Agences de Voyages et TO	5 294 810,654	4.656.432,089
Provision Clients Frêt	326 902,323	234.667,871
Total.....	23 815 267,507	26.114.372,347

NOTE N° 7 : **AUTRES ACTIFS COURANTS**

Cette rubrique comporte les éléments suivants :

Valeurs en MD	2002	2001	Variations	
			En valeurs	En %
Fournisseurs débiteurs	1,2	1,1	0,1	11,6
Personnel et comptes rattachés	29,3	29,7	-0,4	-1,3
Etat et collectivités publiques	48,3	49,1	-0,8	-1,7
Provisions	-30,5	-22,6	7,9	35
Etat et collectivités publiques Val. Nettes	17,7	26,5	-8,8	-33,1
Débiteurs divers	20,7	20,9	-0,2	-1,1
Débiteurs divers douteux	5	1,4	3,6	248,4
Provisions	-4,6	-1,2	3,4	268,5
Débiteurs divers valeur nette	21,1	21,1	-	-
Divers autres actifs courants	31,9	33,6	-1,7	-5
Total	101,3	112	-10,7	-9,6

TUNISAIR (Suite)

La dernière ligne du tableau (divers actifs courants) rassemble à côté des charges constatées d'avance tous les comptes d'attentes débiteurs dont par exemple le compte règlement des ventes « BSP ».

La principale variation de la rubrique (voir tableau ci-dessus) concerne le poste suivant :

NOTE (7-1) ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES : - 8,8 MD

La rubrique Etat et Collectivités Publiques valeur nette se détaille ainsi :

	2002	2001
T. V. A à Récupérer	31 239 925,907	35 288 162,056
Provisions T. V. A (1)	<30 509 232,685>	22 576 831,288
Etat Crédit d'Impôt	13 468 697,921	11 583 798,154
T. V. A à l'Etranger à Récupérer	495 497,074	546 797,346
Etat Impôt avance à l'importation	338 938,383	344 246,155
Etat Retenue I. R. C.	2 665 038,760	1 286 489,515
Etat timbre sur titre de transport	11 728,612	3 835 ,709
Etat Droit de Douane Frêt Import	55 880,685	55 880,685
Total.....	17 767 245,396	26 532 378,332

La principale variation de ce poste (-8,8 MD) s'explique essentiellement par le complément de provisions pour dépréciation de crédit de TVA (-7,9 MD) constaté en 2002 et relatif principalement au crédit de TVA de 2001, et ce conformément aux nouvelles dispositions de l'article 40 de la loi du finance pour la gestion 2002.

NOTE N° 8 : PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubrique	NOTE	31/12/02	31/12/01	Variation
Echéance CT/Prêt		7 047 835,146	7 943 935,267	-896 100,121
Echéance CT/EO		2 386 400,000	10 520 336,842	-8 133 936,842
Échéances impayées		2 542 395,834	0,000	2 542 395,834
Intérêts		2 564 061,224	3 260 208,007	-696 146,783
TOTAL:		14 540 692,204	21 724 480,116	-7 183 787,912

Il s'agit des prêts à court terme et des échéances à moins d'un an des prêts et des emprunts obligataires, ainsi que les intérêt courus à recevoir. La variation de (-7,2 MD) enregistrée par cette rubriques s'explique par :

- le remboursement d'une partie des échéances 2002 des emprunts obligataires et prêts à court terme pour respectivement (10,5 MD) et (5,3 MD), une partie des échéances du prêt BATAM (1MD) et les échéances du prêt TUNINTER (0,2 MD) n'ont pas été honorés.
- le reclassement au court terme des échéances 2003 de ces mêmes emprunts obligataires (2,38 MD) et prêts (7 MD).

NOTE 8-1 : PRETS ECHEANCES CT :

Échéances à - 1 d'un an sur Prêts non courants

PRETS A LONG TERME	Date de Souscription	Durée	Échéances à Court Terme	
			31/12/02	31/12/01
ETAT TUNISIEN	01/07/93	12ans	1 968 125,000	1 968 125,000
ALDIANA	03/06/93	10ans	50 000,000	100 000,000
GENERAL LEASING	21/05/98	4ans	0,000	750 000,000
ATL	31/03/98	4 ans	0,000	3 000 000,000
ABC	21/12/01	7 ans	3 913 043,478	0,000
BATAM			0,000	2 000 000,000
TUNINTER	10/04/02	3 ans	1 116 666,668	0,000
PRETS AU PS				125 810,267
TOTAL:			7 047 835,146	7 943 935,267

NOTE N° 8-2: EMPRUNTS OBLIGATAIRES ECHEANCES A CT :

525600. Échéances à CT sur Emprunts Obligataires

EMPRUNTS OBLIGATAIRES	Date de Souscription	Durée	Échéances à Court Terme	
			31/12/02	31/12/01
A LEASE 97	01/02/97	5 ans	0,000	500 000,000
CIL -VI 98	27/02/98	5 ans	400 000,000	400 000,000
ATL 95/2	01/03/96	7 ans	286 400,000	285 600,000
BNDT 92	25/01/93	10 ans	0,000	3 090 000,000
BDET 93	04/02/93	19 semestres	0,000	2 494 736,842
SICAM 97	01/08/97	5 ans	0,000	2 050 000,000
ATL 2001/1	14/09/01	5 ans	700 000,000	700 000,000
ATL 2000/2	29/12/00	5 ans	400 000,000	400 000,000
OFFICE DES CEREALES	27/0701	10 ans	600 000,000	600 000,000
TOTAL:			2 386 400,000	10 520 336,842

NOTE N°9 : LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

On distingue dans la rubrique liquidités et équivalents de liquidités les postes suivants :

RUBRIQUE	NOTE	31/12/02	31/12/01	Variation
Placements à Court Terme		123 002 120,853	61 277 862,380	61 724 258,473
Banques		73 342 933,439	110 265 699,989	-36 888 211,725
Caisses		284 334,339	389 915,109	-105 580,770
Total:		196 629 388,631	171 933 477,478	24 730 465,978

NOTE N° 9-1 : TITRES DE PLACEMENTS

INSTITUTION	MONTANT	Souscrip.	Échéance	NB DE JOURS
STB TUNIS	2 000 000,000	31/12/02	10/01/03	10
<i>S/total STB</i>	<i>2 000 000,000</i>			
UIB TUNIS	1 000 000,000	18/12/02	07/01/03	20
UIB TUNIS	1 000 000,000	31/12/02	10/01/03	10
UIB TUNIS	2 000 000,000	11/11/02	09/02/03	90
UIB TUNIS	15 000 000,000	20/11/02	18/02/03	90
<i>S/total UIB</i>	<i>19 000 000,000</i>			
AMEN BANK	2 000 000,000	19/09/02	03/01/03	106
AMEN BANK	3 000 000,000	18/12/02	07/01/03	20
AMEN BANK	3 000 000,000	14/09/02	12/01/03	120
AMEN BANK	2 000 000,000	14/09/02	12/01/03	120
AMEN BANK	3 000 000,000	14/09/02	12/01/03	120
AMEN BANK	3 000 000,000	15/09/02	13/01/03	120
AMEN BANK	3 000 000,000	15/09/02	13/01/03	120
AMEN BANK	2 000 000,000	15/09/02	13/01/03	120
AMEN BANK	2 000 000,000	19/09/02	17/01/03	120
AMEN BANK	4 250 000,000	23/09/02	21/01/03	120
AMEN BANK	2 000 000,000	25/10/02	23/01/03	90
AMEN BANK	2 000 000,000	14/11/02	12/02/03	90
AMEN BANK	100 000,000			
<i>S/total AMEN BANK</i>	<i>31 350 000,000</i>			

TUNISAIR (Suite)

CGI	2 000 000,000	04/10/02	02/01/03	90
CGI	2 000 000,000	07/10/02	06/01/03	91
CGI	3 000 000,000	20/11/02	18/02/03	90
CGI	3 000 000,000	22/11/02	20/02/03	90
CGI	2 000 000,000	26/11/02	24/02/03	90
CGI	2 000 000,000	26/11/02	26/05/03	181
CGI	2 000 000,000	26/11/02	21/11/03	360
CGI	2 000 000,000	02/12/02	27/11/03	360
CGI	3 000 000,000	20/12/02	20/03/03	90
<i>S/total CGI</i>	<i>21 000 000,000</i>			
ATB TUNIS	500 223,866	02/12/02	02/01/03	31
ATB TUNIS	2 000 000,000	04/10/02	02/01/03	90
ATB TUNIS	2 000 000,000	07/10/02	05/01/03	90
ATB TUNIS	500 107,370	31/12/02	30/01/03	30
ATB TUNIS	1 999 936,811	22/11/02	20/02/03	90
ATB TUNIS	1 499 935,770	22/11/02	20/02/03	90
<i>S/total ATB</i>	<i>8 500 203,817</i>			
CGF	1 300 000,000	12/06/02	28/01/03	230
CGF	1 500 000,000	26/12/02	24/02/03	60
CGF	1 496 100,000	12/09/02	12/09/03	365
CGF	2 537 773,973	18/12/02	12/09/03	268
CGF (SICAV)	1 035 169,613			
<i>S/total CGF</i>	<i>7 869 043,586</i>			
BNA TUNIS	1 000 000,000	26/12/02	06/01/03	11
BNA TUNIS	2 000 000,000	30/12/02	09/01/03	10
BNA TUNIS	500 000,000	30/12/02	09/01/03	10
<i>S/total BNA</i>	<i>3 500 000,000</i>			
BIAT TUNISAIR	2 000 000,000	01/10/02	28/01/03	119
BIAT TUNISAIR	2 000 000,000	03/09/02	28/01/03	147
BIAT TUNISAIR	2 000 000,000	01/10/02	28/01/03	119
BIAT TUNISAIR	2 500 000,000	03/09/02	28/01/03	147
BIAT TUNISAIR	3 000 000,000	30/12/02	18/03/03	78
BIAT TUNISAIR	50 000,000			
<i>S/total BIAT</i>	<i>11 550 000,000</i>			
BANQUE DU SUD	500 000,000	23/12/02	22/01/03	30
<i>S/total BS</i>	<i>500 000,000</i>			
SMART	2 000 000,000	26/11/02	21/11/03	360
<i>S/total SMART</i>	<i>2 000 000,000</i>			
CITIBANK	1 000 000,000	23/12/02	02/01/03	10
CITIBANK	131 000,000			
<i>S/total CITIBANK</i>	<i>1 131 000,000</i>			
UIB DOLLAR	7 604 370,000	18/12/02	25/01/03	38
UIB EURO	6 991 500,000	25/11/02	15/02/03	82
<i>S/total TITRES DE PLC TUNISIENS (en devises)</i>	<i>14 595 870,000</i>			
Titres de placements en devises	6 003,450			
<i>S/total TITRES DE PLC EN DEVISES (à l'étranger)</i>	<i>6 003,450</i>			
TOTAL:	123 002 120,853			

NOTE N°9-2 : BANQUES :

BANQUES EN TUNISIE	31/12/02	31/12/01
Comptes Recettes	21 733 909,414	32 697 856,436
Comptes Fonds de Gestion	228 988,805	230 079,337
Comptes professionnels en devises	24 715 288,668	18 757 676,227
Total:	46 678 186,887	51 685 612,000

BANQUES A L'ETRANGER	31/12/02	31/12/01
Comptes Recettes	24 005 574,893	25 162 527,873
Comptes Fonds de Gestion	1 802 489,598	1 563 531,916
Transferts en cours de fonds bancaires	891 236,886	31 854 028,200
Total:	26 664 746,552	58 580 087,989

NOTE N°9-3 : CAISSES :

CAISSES	31/12/02	31/12/01
CAISSE PRINCIPALE SIEGE	63 616,299	64 315,413
CAISSE PRINCIPALE "TUNIS CARTHAGE"	0,000	62 910,275
CAISSE AUXILIAIRE SIEGE	7 162,746	8 771,952
CAISSE AUXIL. EXPLOITATION	12 454,220	12 132,976
CAISSE AUXIL. TECHNIQUE	32 512,922	10 242,745
CAISSE ASSOCIATION DES RETRAITES	12 751,668	4 513,157
CAISSE PRINCIPALE DEVICES	57 172,254	126 526,139
CAISSE DEVICES DJERBA	436,542	1 992,302
CAISSE DEVICES MONASTIR	313,878	1 071,789
CAISSES AGENCES EN TUNISIE FG	34 910,000	34 810,000
CAISSES AGENCES A L'ETRANGER FG	63 003,810	62 628,361
Total:	284 334,339	389 915,109

NOTE N° 10 : CAPITAUX PROPRES :

Le capital social est constitué de 15 519 460 actions au nominal de 5 Dinars. A côté de l'Etat, actionnaire majoritaire à 64,8%, on relève notamment la présence d'Air France (à hauteur de 5,6%), celle des petits porteur (20%), la CNSS (5,7%), la CNRPS (3,9%).

NOTE N° 10-1- : CAPITAL SOCIAL

	2002	2001
Etat Tunisien	50 329 890,000	50 329 890,000
CNSS	4 394 450,000	4 394 450,000
CNRPS	3 023 190,000	3 023 190,000
AIR France	4 330 310,000	4 330 310,000
Petits porteurs suite « OPV »	15 519 460,000	15 519 460,000
TOTAL	77 597 300,000	77 597 300,000

NOTE 10-2 : RESERVES

Ci-dessous leur détail :

(Valeurs en MD)	2002	2001	Variations	
			En valeurs	En %
Réserve légale	6,4	6,4	0,0	0,0
Autres réserves et fonds d'investissement	336,7	336,7	0,0	0,0
Totaux	342,1	342,1	0,0	0,0

Sachant que les autres réserves et fonds d'investissement sont ainsi détaillés :

- Fonds de réserves extraordinaires : 275,4 MD
- Réserve spéciale de réévaluation : 50,8 MD
- Fonds d'investissement : 10,4 MD

NOTE N° 10-3 : RESULTATS REPORTES :

En réalité cette rubrique contient plus que ne l'indique son intitulé apparent :

TUNISAIR (Suite)

(Valeurs en MD)	2002	2001	Variation	
			En valeurs	En %
Résultats reportés	-93 ,60	-33,97	-59,63	175,6
Modifications comptables	-5,3	0,6	-5,9	-
Totaux	-98,9	-33,37	-65,53	-

Par modifications comptables, on entend essentiellement l'effet de changement de méthodes comptables (Nouveau Système comptable) relatif au traitement de la prime d'incitation à la retraite antérieure à 2002.

NOTE N° 11 : EMPRUNTS

Ces emprunts à long terme sont regroupés en 2 types :

Valeurs en MD	2002	2001	Variation	
			En valeurs	En %
Emprunts de financement Boeing	246,2	305,7	-59,5	-19,4
Emprunts de financement Airbus	335,2	318,9	16,3	5,1
Total	581,4	624,6	-43,2	-6,9

Les emprunts de financement Boeing ont régressé de 59,5 MD suite à l'opération reclassement du long terme au court terme. Quant aux emprunts de financement Airbus, ils ont augmenté de 16,3 MD compte tenu de l'effet combiné des emprunts contractés pour l'acquisition d'un nouveau appareil en Juin 2002 et les reclassements en fin d'année des échéances à court terme.

NOTE N° 12 : ECARTS DE CONVERSION

	2002	2001
Ecarts de conversion	14 470 539,817	-

Ce poste comprend les gains de conversion dégagés de l'actualisation au 31/12/2002 des dettes et des prêts à long terme conformément à l'application de la norme comptable N° 15 en matière d'opérations libellées en monnaies étrangères.

NOTE N° 13 : PROVISIONS

Il s'agit des provisions constatées en prévision des opérations de grand entretien des réacteurs et des cellules avions, ci-après détaillées :

Valeurs en MD	2002	2001	Variation	
			En valeurs	En %
Provisions pour GV cellules avions	7,2	6,3	0,9	14,3
Provisions pour R.G des réacteurs	60,5	58,2	2,3	3,9
Autres provisions (13-1)	7,1	2,7	4,4	166,6
Total	74,8	67,2	7,6	11,3

La progression de 7,6 MD en 2002 par rapport à 2001 du poste provisions s'explique essentiellement par la révision à la hausse des coûts à l'heure de vol des GV et entretiens et réparations des moteurs.

NOTE N° 13-1 : AUTRES PROVISIONS

INTITULES	MONTANTS	
	2002	2001
Provisions pour affaires prud'homales	461 447,329	593.328,064
Provisions pour litiges Commerciaux	103 122,576	1.523.835,383
Provisions pour dépréciation fonds non transférables		
Provisions pour pénalité de retard CNSS	153 623,502	153.623,502
Taxes à payer TU Paris.	59 058,467	59.058,467
Provisions pour insuffisance de déclaration	137 535,949	343.499,319
	6 213 000,000	-
Total.....	7 127 787,823	2.673.344,735

NOTE N°14 : FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique rassemble toutes les catégories comptables des fournisseurs et notamment les fournisseurs d'immobilisations, nouveau concept introduit par le nouveau plan comptable national:

TUNISAIR (Suite)

Valeurs en MD	2002	2001	Variations	
			En valeur	En %
Fournisseurs d'exploitation	32,9	34,3	-1,4	-4,1
Fournisseurs d'immobilisations	7	10,4	-2,6	-25
Autres	10,5	6,9	3,6	52,2
Totaux	51,2	51,6	-0,4	-0,8

NOTE N° 15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique est constituée de :

Valeurs en MD	2002	2001	Variation	
			En valeurs	En %
Clients créditeurs	0,2	0,2	-	-
Personnels et comptes rattachés	22,9	17,2	5,7	33,1
Etat et collectivités publiques	2,6	9,1	-6,5	-71,4
Actionnaires, Dividendes à payer	0,2	0,2	-	-
Créditeurs divers	77,9	78,4	-0,5	-7
Recettes billets & « LTA » non encore honorés	51,3	53,5	-2,2	-4
Divers autres passifs courants	9,7	11,2	-1,5	-13,2
Totaux	164,8	169,8	-5	-2,9

Les variations constatées se justifient par :

- Etat TVA collectée sur les débits : -4,8 MD
- Etat TVA collectée sur les encaissements : -1,3 MD

La diminution du poste recettes billets et LTA non encore honorés s'explique par l'apurement des billets et des LTA vendus jusqu'en 2000 mais non encore utilisés au 31 Décembre 2002 (soit -2,2 MD).

Enfin, les divers autres passifs courants englobent principalement les instances diverses à traiter et les produits constatés d'avance.

NOTE N° 16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs non courants sont les échéances à moins d'un an ou des emprunts non courants, les intérêts courus relatifs à ces mêmes emprunts. Cette rubrique affiche une diminution de (5,9 MD)

AUTRES PASSIFS FINANCIERS	31/12/02	31/12/01
Échéances à moins d'un an sur Emprunts	85 639 591,710	83 149 867,147
Charges financières à payer	6 762,784	11 220,639
Intérêts courus sur Emprunts	5 386 154,704	5 493 665,009
Total(1):	91 032 509,198	88 654 752,795
CONCOURS BANCAIRES EN TUNISIE	31/12/02	31/12/01
Comptes Recettes	4 548 064,851	12 874 144,773
Comptes Fonds de Gestion	0,000	142,014
Comptes professionnels en devises	289 425,056	277 368,975
Total(2):	4 837 489,907	13 151 655,762
CONCOURS BANCAIRES A L'ETRANGER	31/12/02	31/12/02
Comptes Recettes	336 532,885	255 840,340
Comptes Fonds de Gestion	945 395,132	967 629,979
Transferts en cours Représentations	84 241,678	90 756,298
Total(3):	1 366 169,695	1 314 226,617
Total (1)+(2)+(3)	97 236 168,800	103 120 635,174

NOTE N° 17 : LES REVENUS :

Les revenus ont diminué de 648,5 MD en 2001 à 626,2 MD en 2002 soit -22,3MD et -3,4% . Cette diminution provient de l'activité de transport (-14,2 MD) et de l'activité assistance (-8 MD).

17-1 Revenus de l'activité transport :

Ces revenus sont ainsi ventilés :

Valeurs en «MD»	2002	2001	Variations	
			En valeurs	En %
Revenus transport passagers et bagages	557	570,2	-13,2	-2,4
Revenus transport fret et poste	17,8	18,5	-0,7	-3,8

Les produits de l'activité transport ont reculé de 2,4% en raison de la baisse du trafic (-11,6%) enregistrée en 2002 suite aux événements du 11 Septembre 2001. Le trafic charter a enregistré à lui seul une baisse de 16,5% en terme de trafic et de 8,5% en terme de recettes . Les trafics réguliers et supplémentaire ont accusé une baisse de 7,1% sans empêcher leurs recettes d'augmenter (+ 2% : de 290,6 MD en 2001 à 297,2 MD en 2002) . Cette hausse s'explique par les augmentations tarifaires introduites après les événements du 11 septembre 2001 et l'amélioration des taux de change en particulier l'EURO, notre principale monnaie de vente.

TUNISAIR (Suite)

17-2 Revenus activité assistance des compagnies

Ci-dessous détail et évolution de ces revenus :

Valeurs en « MD »	2002	2001	Variation	
			En valeurs	En %
Revenus de l'assistance commerciale	45,1	51,5	-6,4	-12,4
Revenus de l'assistance Technique	2,4	2,5	-0,1	-4
Revenus de l'assistance Catering	1,3	2,0	-0,7	-35
Revenus des prestations Catering	2,8	3,6	-0,8	-22,2
Totaux	51,6	59,6	-8	-73,6

Le chiffre d'affaires assistance aux compagnies tierces a enregistré une baisse de 8 MD, diminution expliquée par le recul des fréquentations sur la destination Tunisie par les compagnies aériennes (surtout charter) et dans une moindre mesure, par le délestage progressif de l'activité catering au profit du nouvel opérateur Tunisie catering.

NOTE N° 18 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

En voici précision et évolution :

Valeurs en MD	2002	2001	Variation	
			En Valeurs	En%
Produits des commissions sur ventes de titres	2,8	3,1	-0,3	-9,7
Produits des ventes à bord	11,8	13,6	-1,8	-13,2
Produits divers d'exploitation	27,8	27,6	0,2	0,7
Totaux	42,4	44,3	-1,9	-22,2

Cette rubrique a enregistré une baisse de -1,9MD justifiée principalement par la diminution des produits des ventes en détaxe de 13,6MD en 2001 à 11,8MD en 2002 soit une régression de -1,8MD causée par la baisse du trafic.

Les produits divers d'exploitation sont constitués principalement des produits de réservation et des produits des titres de transport non utilisés par leurs acquéreurs (depuis 24 mois).

18-1 PRODUITS DES VENTES A BORD :

Ce poste a diminué de 13,6 MD en 2001 à 11,8 MD en 2002 soit une baisse de -1,8 MD causée par la régression du trafic.

NOTE N°19 ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES :

Ils sont détaillés comme suit :

(variables en MD)	2002	2001	Variations	
			En valeurs	En %
Achat carburant avions	72,8	94,2	-21,4	-22,6
Achat consommés D'appro Catering	12,3	14,6	-2,3	-16
Divers autres achats consommés d'appro Techniques	4,1	5,4	-1,3	-23,5
Divers autres achats consommés	7	7,7	-0,7	-10,4

19-1 Achat carburant avions :

Bien qu'ayant significativement régressé, les achats de carburant d'avion constituent toujours le principal poste de cette rubrique. La substantielle économie réalisée sur le kérosène provient de la baisse des prix (-10,7% en moyenne) et, surtout, de celle des consommations exprimées en tonnes (-11,4% pour une activité en recul de seulement 10%) .

19-2 Achats consommés d'approvisionnement catering :

La baisse de ce poste (voir tableau ci-dessus) s'explique par un début de contraction de l'activité catering de Tunisair, consécutivement au transfert progressif de l'activité Catering au profit du nouvel opérateur Tunisie Catering.

19-3 Divers autres achats consommés :

Ce poste résiduel contient principalement les achats consommés d'habillement, d'énergie (électricité et gaz, carburant matériel roulant), d'imprimés et fournitures de bureau (titres de transport) etc. Son évolution entre 2001 et 2002 montre une économie de 0,7 MD .

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL :

Ci-dessous ventilation et évolution de ces charges par corps de métier :

(Variables en MD)	2002	2001	Variation	
			En valeur	En %
Charges personnel au sol	117,	112,	4,2	3,7
Charges personnel Navigant Technique	1	9	0,8	3
Charges personnel Navigant commercial	28,4	27,6	-0,2	-1,7
Totaux....	15,3	15,5	4,8	3

TUNISAIR (Suite)

La légère augmentation des charges de personnel s'explique par les augmentations salariales qui viennent d'être décidées entre les partenaires sociaux (3,4MD au titre de 2002) servis en 2003 et la prime d'incitation à la retraite pour 2,4MD.

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Note	2002	2001
Dotations aux amortissements	(21-1)	122 489 274,275	125 337 491,298
Dotations aux provisions	(21-2)	41 488 090,749	35 444 540,297
Reprises sur provisions pour grande visite avions et révisions générales réacteurs	(21-3)	-16 666 479,298	-7 712 429,617
Total.....		147 310 885,726	153 069 601,978

NOTE N° 21-1- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Les dotations aux amortissements sont détaillées de la manière suivante :

Notes	2002	2001
Dotations aux amortissements avions (21-1-1)	103 285 537,155	98 257 118,991
Dotations aux amortissements réacteurs de rechange et équipements avioniques	6 637 867,026	7 182 427,558
Diverses autres dotations aux amortissements liées à l'exploitation (21-1-2)	12 565 870,094	19 897 944,749
Total.....	122 489 274,275	125 337 491,298

Note (21-1-2)	2002	2001
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	261 876,764	153 802,571
Dotations aux amortissements des autres immobilisations corporelles	9 226 666,185	9 942 668,728
Résorption des frais de formation et de qualification PN	3 077 327,145	2 803 638,100
Résorption des primes départ à la retraite	-	6 997 835,350
Total.....	12 565 870,094	19 897 944,749

NOTE N°21-2 : DOTATIONS AUX PROVISIONS :

	2002	2001
Dotations aux provisions grandes visites	2 336 589,163	1 998 967,120
Dotations aux provisions révision générale	17 474 698,550	15 420 254,552
Dotations (ou reprises) aux provisions créances douteuses nettes	<2 299 104,840>	12 496 343,269
Dotation(ou reprises) aux provisions pour dépréciation stocks nettes	1 107 551,631	610 159,863
Diverses autres dotations aux provisions nettes	22 868 356,245	4 918 815,493
Total.....	41 488 090,749	35 444 540,297

NOTE N°21-3 : REPRISSES SUR PROVISIONS GRANDES VISITES ET REVISIONS GENERALES :

	2002	2001
Reprises provisions pour grandes visites avions	1 461 235,234	1 935 146,000
Reprises provisions pour révisions générales des moteurs	15 205 244,064	5 777 283,617
Total.....	16 666 479,298	7 712 429,617

Reprises sur provisions pour GV avions et RG réacteurs :

L'importante variation (9 MD) enregistrée sur ce poste de produits soustractif et correctif des charges correspondantes s'explique par le nombre de déposes des réacteurs pour réparation chez les sous-traitants par rapport à 2001 qui a doublé en 2002.

NOTE N°22 : REDEVANCES AERONAUTIQUES :

Cette rubrique compte plusieurs types différents de redevances dont ci-joint la liste chiffrée 2002 et 2001 :

TUNISAIR (Suite)

	2002	2001	Variation	
			En valeurs	En %
Redevances d'atterrissages	23,1	23,7	- 0,6	-2,5
Redevances de survol	53,1	54,2	-1,1	-2
Redevances passerelles	2	1,6	0,4	21,3
Redevances d'embarquement	30,2	32,5	-2,3	-7,1
Diverses autres redevances	30	28,7	1,3	4,6
Totaux	138,4	140,7	-2,3	-1,6

La légère baisse de toute la rubrique s'explique surtout par la redevance d'embarquement, ce qui n'est guère surprenant s'agissant d'une variable dépendant du trafic embarqué, lequel a donc reculé en 2002 (voir développements au niveau des produits au transport).

NOTE N°23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette importante rubrique est détaillée comme suit :

	2002	2001	Variation	
			En valeurs	En %
Assistance fournie aux avions	47,5	46,4	1,1	2,3
Entret. & Répar. Réacteurs, <u>Apu</u> et cellules avions	31,4	19,1	12,3	64,8
Commissions sur ventes de titres de transport	19,9	18,8	1,1	6
Loyers avions	10,1	17	- 6,9	-
Royalties droits de trafic	0,6	0,5	0,1	40,8
Primes assurance avions	13,2	5,4	7,8	19,2
Diverses autres charges d'exploitation	45,7	47,1	-1,4	144,6
TOTAUX	168,4	154,3	14,1	9,1

Comme le montre le tableau, la rubrique a globalement augmenté malgré notamment la baisse sensible du poste loyers avioniques . Cette augmentation est essentiellement due au poste entretiens et réparations des avions (et de leurs équipements) et à celui des assurances avioniques.

L'inflation des charges d'entretien et réparation s'explique par les réacteurs d'avion dont le nombre de déposes a doublé en 2002 par rapport à 2001. Au total une dizaine de déposes pour entretien . La sous-traitance a coûté 21,3 MD, soit 15,2 MD de plus qu'en 2001. Il s'agissait notamment des premières déposes de réacteurs enregistrées relativement à la flotte Airbus 300-600 (3 déposes) et Boeing 737-500 (2)

Quant aux assurances avioniques, nous constatons l'augmentation soudaine des primes qui ont été multiplié par 5 suite aux événements du 11/09/2001 et à la survenance de deux sinistres majeurs .

Les diverses autres charges d'exploitation sont notamment constituées des :

- Loyers bâtiments et locaux : 5,2 MD
- Loyers équipements : 1,2 MD
- Dons et publicité contre billets gratuits : 3,5 MD
- Frais de mission : 3 MD
- Frais SITA : 3,1 MD
- Hébergement : 2,9 MD
- Nettoyage : 1,5 MD
- Frais de repas : 2,5 MD
- Frais de transport : 1,1 MD
- Documentations : 1,4 MD
- Transport du personnel : 1,2 MD
- Téléphone : 2,4 MD
- FOPROLOS : 1,1 MD
- Participation au logement : 1,5 MD
- Entretien et réparation : 1,3 MD

NOTE N°24 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes comparées sont présentées de la sorte :

	Notes	2002	2001
Intérêts des emprunts pour acquisition d'Immobilisations	(24-1)	26 912 647,887	35 649 772,895
Charges financières liées à une modification comptable		1 142 464,288	1 732 572,191
Dotations aux provisions pour dépréciation d'éléments financiers		416 048,355	1 193 452,416
Autres charges financières		381 184,085	620 229,315
Transport de charges par comptes tiers		-	-
Total.....		28 852 344,615	39 196 026,817

TUNISAIR (Suite)

NOTE N°25 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Rubrique	2002	2001	Variation
Dividendes reçus des entreprises non filiales	0,000	1 864 000,000	-1 864 000,000
Revenus des prêts et emprunts	5 475 121,743	6 743 381,499	-1 268 259,756
Intérêts sur dépôts bancaires	3 334 813,072	1 461 317,066	1 873 496,006
Intérêts des bons de trésor	4 480 727,172	6 037 939,463	-1 557 212,291
Intérêts des comptes prof. en devises	581 179,950	954 192,128	-373 012,178
Revenus des comptes courants	558 943,158	920 023,932	-361 080,774
Commissions reçues sur ventes de devise	1 017 235,914	1 140 638,623	-123 402,709
Produits nets/cession titre de participation	15 859 482,239	-	15 859 482,239
Divers produits de placements	131 824,213	834 891,872	-703 067,659
Total:	31 439 327,461	19 956 384,583	-4 376 539,361

L'augmentation de ce poste des produits (+11,4MD) s'explique essentiellement par :

- La plus value réalisée sur l'opération de cession des titres UIB (+16MD).
- des intérêts sur les dépôts à terme (+1,9 MD) suite à la perception en 2002 des premières échéances du dépôt à terme effectué auprès de l'ABC fin 2001 .
- des intérêts B.T.A (+0,1 MD).

Ces augmentations ont été modérées par les diminutions:

- Des produits des emprunts obligataires et des prêts à long terme (-1,3MD).
- des intérêts des placements à court terme (- 1,7 MD).
- des revenus des comptes courants bancaires (- 0,8 MD).
- des dividendes reçus (- 2,3 MD).

NOTE N°26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Produits nets sur cession d'immobilisations et autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	9 154 445,199	7 785 090,995	1 369 354,204
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	1 251 292,776	2 002 400,889	-751 108,113
Escomptes obtenus des fournisseurs	129 124,145	449 472,085	-320 347,940
Gains de change	19 267 279,483	12 831 152,215	6 436 127,268
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation + produits financiers LIMOCA	4 767 382,127	3 310 318,795	621 430,883
Autres Produits Financiers	885,770	182 049,950	-181 164,180
TOTAL:	34 570 409,500	26 560 484,929	7 174 292,122

L'amélioration de cette rubrique s'explique principalement par l'augmentation des gains de change enregistrés suite à l'actualisation des dettes libellées en Dollars. Y figure également la plus-value de cession de l'Airbus 300-B 64 (6,1 MD).

NOTE N°27 : AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Rubrique	2002	2001	Variation
Pertes sur créances irrécouvrables	3 385,739	3 949,489	-563,750
Pertes sur cession d'immobilisations	0,000	7 974,117	-7 974,117
Autres charges diverses ordinaires	339 479,845	1 698 014,260	-1 358 534,415
Pertes de change	19 276 559,674	24 102 274,284	-4 825 714,610
Total:	19 619 425,258	25 812 212,150	-6 192 786,892

TUNISAIR (Suite)

La diminution de ces postes est surtout due à la baisse des différences de changes nées des écart de conversion. Ces écarts se sont, en effet, sensiblement estompés avec l'avènement de l'EURO dont les taux « IATA » et « BCT » se sont nettement rapprochés par rapport à ce qu'était en 2001 le cas des différentes monnaies.

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrés et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

A) Flux de trésorerie liés à l'Exploitation

Les flux de trésorerie liés à l'exploitations sont essentiellement issus des principales activités génératrices de revenus de la compagnie et sont composés de :

- 1/ Les rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de «LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Les rentrées de fonds provenant de l'assistances commerciale, technique et catering des compagnies tierces par Tunisair.
- 3/ Les encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres, des ventes à bord et des divers autres revenus.
- 4/ Les règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créditeurs divers.
- 5/ Les paiements au personnel ou pour leur compte.
- 6/ Les rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Les intérêts versés y compris les intérêts sur Emprunts.
- 8/ Les paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

RUBRIQUE	2002	2001	Variation
Encaissements reçus des clients	593 986 041,279	620 189 674,686	-26 203 633,407
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	476 133 827,657	-542 124 150,803	65 990 323,146
Intérêts payés	-27 054 926,320	-38 243 173,007	11 188 246,687
Impôts, Droits, Taxes et versements assimilés	-21 608 916,927	-22 408 097,288	799 180,361
Autres flux affectés à l'exploitation	-1 381 523,532	-2 577 158,704	1 195 635,172
	67 806 843,843	14 837 094,884	52 969 748,959

NOTE N°28 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS :

Rubrique	2002	2001	Variation
Encaissements des clients en Tunisie	66 369 697,226	67 806 223,431	-1 436 526,205
Encaissements des clients à l'étranger	319 313 523,261	341 293 804,929	-21 980 281,668
Encaissements Compagnies aériennes	23 246 568,798	24 802 793,089	-1 556 224,291
Encaissements des administrations en Tunisie	11 950 324,822	10 933 870,338	1 016 454,484
Produits des Ventes à Bord	11 802 365,064	13 585 319,449	-1 782 954,385
Encaissements des Ventes B. S. P	161 302 395,326	161 761 231,588	-458 836,262
Divers Autres Encaissements	1 166,782	4 430,862	-3 264,080
Total:	593 986 041,279	620 189 674,686	-26 203 633,407

NOTE N°29 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS & AU PERSONNEL

Cette rubrique renferme les poste suivant :

Rubrique	2001	2001	Variation
Sommes versées aux fournisseurs	-343 251 168,793	-394 098 897,249	50 847 728,456
Sommes versées au Personnel	-132 882 658,864	-148 025 253,554	15 142 594,690
TOTAL:	-476 133 827,657	-542 124 150,803	65 990 323,146

B) FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissements comprennent essentiellement :

- Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions, des réacteurs et équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- Les décaissements réalisés pour l'acquisition de titres de participation.

TUNISAIR (Suite)

- Les prêts accordés à long et moyen terme.
- Les encaissements découlant du remboursement de prêts de la cession d'obligation ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

NOTE N°30 : ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES :

RUBRIQUE	2002	2001	Variation
Décassements pour acquisition d'avions	0,000	-28 675 066,595	28 675 066,595
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	-1 693 879,919	-5 727 571,662	4 033 691,743
Fournisseurs locaux d'immobilisations	-3 679 995,985	-3 524 470,489	-155 525,496
TOTAL:	-5 373 875,904	-37 925 107,746	32 551 231,842

NOTE N°31 : PRETS LONG ET MOYEN TERME

RUBRIQUE	2002	2001	Variation
Emprunts obligataires	0,000	-11 500 000,000	11 500 000,000
Bons de Trésor à LT	-15 812 514,932	0,000	
Prêts à Long Terme	-3 350 000,000	-30 000 000,000	26 650 000,000
Autres prêts	-52 205,619	-55 618,448	3 412,829
TOTAL:	-19 214 720,551	-41 555 618,448	22 340 897,897

NOTE N°32 : REMBOURSEMENT DE PRETS ET CESSION D'OBLIGATIONS :

Rubrique	2002	2001	Variation
Remboursement de prêts	5 834 062,500	8 625 325,165	-2 791 262,665
Remboursement Emprunts Obligataires	10 520 336,842	12 636 274,738	-2 115 937,896
Remboursement BTA	8 160 813,014	0,000	0,000
Remboursement autres prêts	6 320,172	0,000	0,000
TOTAL:	24 521 532,528	21 261 599,903	3 259 932,625

C) FLUX DE TRESORERIE RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENTS :

Les éléments constitutifs des flux de trésorerie liés aux activités de financement sont :

- Les dividendes et autres distributions versés aux actionnaires.
- Le versement du principal des montants empruntés.

Le produit de l'émission d'emprunts à long et moyen terme

Rubrique	2002	2001	Variation
Dividendes et autres distributions versés aux actionnaires	-1 883,005	-3 374,030	1 491,025
Remboursement Emprunts	-74 464 576,083	-46 270 370,747	-28 194 205,336
TOTAL:	-74 466 459,088	-46 273 744,777	-28 192 714,311

NOTE N°33 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS VERSEES AUX ACTIONNAIRES :

RUBRIQUE	2002	2001	Variation
Dividendes Etat Tunisien	0,000	0,000	0,000
Dividendes Air France	0,000	0,000	0,000
Dividendes C.N.S.S	0,000	0,000	0,000
Dividendes C.N.R.P.S	0,000	0,000	0,000
Dividendes versés aux divers actionnaires	1 883,005	3 374,030	-1 491,025
TOTAL:	1 883,005	3 374,030	-1 491,025

NOTE N°34 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Rubrique	2002	2001	Variation
Pertes de change	-9 182 121,243	-12 111 521,340	2 929 400,097
Gains de change	7 474 223,601	7 709 300,641	-235 077,040
TOTAL:	-1 707 897,642	-4 402 220,699	2 694 323,057

NOTE N°35 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Les liquidités et équivalents de liquidités se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires débiteurs et des placements sur le marché monétaire.

La trésorerie à la clôture de l'exercice présentée au niveau du tableau des flux est la résultante de la différence entre liquidité et équivalents de liquidités et le concours bancaire comme indiqué ci-après :

TUNISAIR (Suite)

RUBRIQUE	2002	2001	Variation
Titres de Placement	123 002 120,853	61 277 862,380	61 724 258,473
Banques	73 342 933,439	110 265 699,989	-36 888 211,725
Caisses	284 334,339	389 915,109	-105 580,770
Concours bancaire	-6 203 659,602	-14 465 882,379	8 262 222,777
TOTAL:	190 425 729,029	157 467 595,099	32 958 133,930

NOTE N°36 : ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan de Tunisair se présentent au 31 Décembre 2000 comme suit :

Engagements reçus

	2002	2001
Engagements sur Livraison d'Avion Airbus	-	71 843 550
Engagement sur l'achat de l'A300-B4	-	3 670 750
Total.....	-	75 514 300

Engagements Donnés

	2002	2001
Crédits Documentaires Ouverts et non utilisés	1 559 400	2 602 380
Engagements sur Commandes d'Avions Airbus	-	52 421 557
Engagements sur livraison de l'A300-B4	-	8 075 650
Total.....	1 559 400	63 099 587

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous avons audité les états financiers de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » au 31 décembre 2002, présentés dans notre rapport. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre Direction Générale et adoptés par votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. L'application de ces standards nous a amenées à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers.

1. L'inventaire physique des immobilisations corporelles est partiellement effectué. Les travaux de rapprochement et d'apurement sont en cours à la date de notre intervention. De ce fait, nous ne pouvons pas nous assurer de l'impact éventuel de ces travaux sur les comptes d'immobilisations corporelles et sur le résultat de l'exercice.
2. La procédure d'inventaire physique des stocks techniques est défectueuse. Les états de ces stocks au 31 décembre 2002 présentent plusieurs anomalies. Les résultats de réconciliation des entrées entre le logiciel de gestion de stock AMASIS et la comptabilité ne nous ont pas été communiqués. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité du stock technique au 31 décembre 2002.
3. Les comptes clients ne sont pas exhaustivement justifiés. Les créances clients, libellées en monnaies étrangères, n'ont pas fait l'objet d'une actualisation aux cours de clôture. Des encaissements anciens non identifiés, remontant aux exercices 2000 et antérieurs, sont comptabilisés dans des comptes d'attente. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité des soldes clients arrêtés au 31 décembre 2002.
4. L'analyse des comptes des autres actifs courants, a révélé l'existence de plusieurs anciens suspens importants non apurés et a dégagé plusieurs anomalies significatives, et notamment au niveau des comptes instances diverses à traiter et des comptes relatifs à la gestion du fonds social et du fonds de solidarité, représentant respectivement des soldes débiteurs de 6 MDT et de 2,4 MDT. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité des autres actifs courants arrêtés au 31 décembre 2002.
5. L'analyse des comptes bancaires, arrêtés au 31 décembre 2002, fait ressortir des opérations non justifiées et d'anciens suspens nécessitant un important travail d'apurement. Certains comptes bancaires sont encore en cours de rapprochement. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité des enregistrements des opérations financières, des flux de trésorerie et sur l'exactitude des soldes bancaires et de placements arrêtés au 31 décembre 2002.
6. Certaines caisses de la société n'ont pas fait l'objet d'inventaires physiques. En outre, l'analyse des comptes caisses dégage, au 31 décembre 2002, des opérations non comptabilisées et des écarts de caisse non justifiés. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exactitude et l'existence du solde de ces caisses, au 31 décembre 2002.
7. Le calcul des taux horaires, sur la base desquels a été déterminée la dotation aux provisions pour grande visite et la dotation pour révision générale, s'élevant respectivement au 31 décembre 2002 à 2,3 MDT et à 17,5 MDT, ne nous a pas été communiqué. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact de ce calcul sur le résultat de l'exercice.

TUNISAIR (Suite)

8. L'analyse des comptes fournisseurs, arrêtés au 31 décembre 2002, fait ressortir des opérations non justifiées et d'anciens suspens nécessitant un important travail d'apurement. Plusieurs comptes fournisseurs ne sont pas justifiés. Les dettes fournisseurs, libellées en monnaies étrangères, n'ont pas fait l'objet d'une actualisation exhaustive aux cours de clôture. D'anciens décaissements non identifiés, remontant aux exercices 2000 et antérieurs, sont comptabilisés dans des comptes d'attente. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le solde des comptes fournisseurs arrêtés au 31 décembre 2002.

9. L'analyse des comptes des autres passifs courants, a révélé l'existence de plusieurs anciens suspens importants non apurés et a dégagé plusieurs anomalies significatives. Plusieurs comptes sont encore en cours de justification. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le solde des autres passifs courants arrêtés au 31 décembre 2002.

10. Les garanties reçues et données ne nous ont pas été communiquées. En outre, il n'existe pas de suivi rigoureux des engagements hors bilan. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité des engagements hors bilan présentés par la société au 31 décembre 2002.

11. Les redevances aéroportuaires collectées auprès des passagers, à reverser aux entreprises concernées, sont comptabilisées dans un compte de produits lors de l'émission des billets et sont passées en charges, au moment de la facturation par les

entreprises aéroportuaires. Ces redevances auraient dû être gérées par un compte de passif. Par conséquent, les distorsions entre produits et charges, affectent indûment le résultat de l'exercice. En absence d'informations suffisantes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les différences ayant affectées le résultat de l'exercice, les passifs et les capitaux propres d'ouverture.

A notre avis et, sous réserve des points ci-dessus explicités, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de TUNISAIR au 31 décembre 2002, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

Contrairement aux dispositions de l'article 15 de la loi 94-89 relative au leasing, les biens acquis en leasing par TUNISAIR ont été comptabilisés en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce conformément à la convention de «la prééminence du fond sur la forme », prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable Internationale IAS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et relatives aux comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2002.

Le commissaire aux comptes
Jelil BOURAOU
Tunis, le 24 Juin 2003

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application des dispositions de l'article 203 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous informons qu'au cours de nos investigations, nous avons relevé l'existence d'opérations particulières visées par les articles 200 et 205 du dit code, détaillées ci-après :

- Un prêt de 3,350 MDT accordé à TUNINTER en 2002 pour une durée de remboursement de 3 ans et pour un taux d'intérêt annuel de 7%. Le solde de ce prêt s'élève, au 31 décembre 2002, à 3,350 MDT. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 17 avril 2002.
 - Un prêt en compte courant accordé à SCI ESSAFA dont le solde s'élève, au 31 décembre 2002, à 3 452 262 Euros, l'équivalent de 4,5 MDT. Aucune information ne nous a été communiquée sur cette convention.
 - Un reliquat de 1 MDT sur des prêts accordés à BATAM pour un total de 6 MDT.
 - Des subventions pour 758 KDT accordées à divers organismes et associations.
- Ces opérations doivent être approuvées par votre Assemblée Générale.

Le commissaire aux comptes
Jelil BOURAOU
Tunis, le 24 Juin 2003.